



Don de bois de chauffage

Le Syndicat Mixte Centre Nord Atlantique (SMCNA) donne du bois de chauffage, issu des déchèteries du territoire, sur rendez-vous sur le site des Brielles à Treffieux.*

Informations sur le bois :

Il s'agit de bois de différentes essences mais en très grande majorité de **résineux**. Le bois est non fendu et de différentes tailles et diamètres. Il a été coupé dans l'année en général, et nécessite donc un temps de séchage supplémentaire. La quantité de bois récupérable est limitée à un véhicule et une remorque par foyer et par an.**

Quelles précautions prendre avec du bois résineux ?

→ **Séchage** : Le résineux sèche en moyenne entre 12 et 18 mois. Le bois doit être bien sec avant utilisation.

→ **Utilisation** : le résineux est moins dense que le bois de feuillus. Cependant, il est performant pour l'allumage du feu car il monte rapidement en température.

→ **Ramonage** : Le bois résineux encrasse plus rapidement votre conduit de cheminée. Il est donc recommandé de ramoner votre cheminée au moins deux fois par an.

*Dans la limite des créneaux disponibles. Consultez fréquemment le formulaire de réservation, des créneaux seront mis en ligne régulièrement.

**Un seul rendez-vous par foyer et par an est possible. Toute personne n'honorant pas son rendez-vous ne pourra pas refaire une nouvelle demande dans l'année en cours.

Soutenu par



erdregesvres
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

ESTUAIRE ET SILLON
Communauté de Communes



Pays de
Pont-Château
Saint-Gildas-des-Bois
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



